

Territorial.fr (01/04/10)

Le Conseil de Paris balaye les réserves entourant le chantier des Halles (01/04/2010)

Lors d'un vote, le Conseil de Paris a approuvé la poursuite des opérations pour le réaménagement du quartier des Halles, à Paris, qui doit débuter dans un mois.

Sensible aux réserves exprimées en janvier dernier par la commission d'enquête publique, la mairie a dit avoir aujourd'hui surmonté ces réticences. Effectivement, la place René Cassin, très appréciée des promeneurs, sera maintenue et restera symbolisée par la sculpture d'Henri de Miller. Une solution aurait également été trouvée pour les locaux techniques de l'hôtel Novotel, qui seront relocalisés. Quant au jardin déjà présent, il sera repensé pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite et sera composé de 491 arbres (contre 343 actuellement), selon l'adjointe chargée des espaces verts, Fabienne Giboudeaux.